



RAPPORT DU MAIRE

Présenté à la séance ordinaire du 10 juillet 2023

**FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT FINANCIER ET
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

*Chères Saint-Josephoises,
Chers Saint-Josephois,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil,*

Dans un souci de transparence et afin de me conformer à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai l'honneur et le plaisir de déposer mon rapport présentant les faits saillants du rapport financier de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Rapport financier 2022

Le rapport financier de l'année 2022 présente les données non consolidées de l'administration municipale ainsi que, conformément aux normes de présentation pour les organismes municipaux, les données financières proportionnelles à notre participation dans les organismes suivants : la Régie d'assainissement des eaux Richelieu-Saint-Laurent ainsi que la Régie intermunicipale de l'eau Tracy-Saint-Joseph-Saint-Roch qui apparaissent sous le titre « *données consolidées* ».

Voici les résultats de l'année 2022 pour la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel seulement (non consolidé) :

RÉSULTATS 2022 – SAINT-JOSEPH-DE-SOREL **(non consolidé)**

Revenus	5 044 553 \$
Affectations (<i>immobilisations, excédent, réserves</i>)	74 847 \$
	5 119 400 \$
Charges (<i>sans les amortissements</i>)	4 350 360 \$
Remboursement de la dette à long terme	566 186 \$
	4 916 546 \$
<u>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</u>	<u>202 854 \$</u>

Au 31 décembre 2022, le surplus accumulé non affecté de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel totalise 2 092 843 \$. Le surplus accumulé affecté est de 512 068 \$ à cette même date.

En termes d'investissements, nos efforts de revitalisation du milieu et d'amélioration des services aux citoyens se sont poursuivis en 2022.

Dans le but de maintenir nos bâtiments municipaux en bon état, nous avons procédé à la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville. De plus, des travaux de renfort de la structure de la salle municipale Olivar-Gravel ont été réalisés suite aux recommandations d'une firme d'ingénierie spécialisée.

Nous avons également procédé au renouvellement de nos outils informatiques et effectué l'achat de nouveaux iPad pour les conseillers ainsi que la mise à jour du logiciel du « conseil sans papier », dans le but de diminuer l'utilisation du papier par souci de conservation de notre environnement.

La Ville s'est aussi portée acquéreur, au début de l'année 2022, d'un terrain situé au coin des rues Champlain et Élisabeth. En mai 2002, elle a fait démolir le bâtiment vétuste érigé sur ce terrain et elle a gazonné celui-ci dans le but d'améliorer l'aspect visuel du secteur. Elle a aussi autorisé des réparations importantes au chargeur du service des travaux publics, car elle souhaite maintenir en bonne condition sa flotte de véhicules.

En cours d'année, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a débuté un travail de mise à jour de son identité visuelle, son logo et son site Internet. Le merveilleux résultat de ce travail acharné fut dévoilé le 27 mai dernier.

Finalement, nous avons poursuivi l'installation de nouveaux décors illuminés aux abords des rues du Fleuve, d'une portion de la rue Champlain ainsi que sur une partie de tronçon de la rue Béatrice.

État de la dette à long terme

Au 31 décembre 2022, l'endettement total net à long terme s'établissait à 10 708 871 \$. L'endettement total se divise en 3 parties distinctes : un montant de 10 288 500 \$ pour l'administration municipale, dont un montant de 2 339 781 \$ représentant des subventions gouvernementales à recevoir, une somme de 50 434 \$ pour les organismes inclus dans notre périmètre comptable et enfin un total de 369 937 \$ pour notre portion de la dette à la MRC de Pierre-De Saurel.

La dette nette de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'élève donc à 7 948 719 \$. Ce qui représente une dette par habitant passant de 5 222 \$ en 2021 à 4 925 \$ en 2022.

Cet endettement a permis d'obtenir d'importantes subventions afin d'exécuter des projets importants pour la communauté au cours des dernières années :

- ✓ La réfection des murs du garage municipal et de la tour de l'Hôtel de Ville;
- ✓ Le renouvellement des infrastructures des rues Béatrice, Montcalm, Pie IX, Chevrier, Rivard, Bouvier, Filiatrault, de l'Église, Moreau, Pie X, du Fleuve, Catherine, Saint-Roch, Bourassa et une partie des rues Léon XIII, Cadieux, Champlain, Saint-Pierre et Élizabeth;

- ✓ L'aménagement du parc Olivar-Gravel;
- ✓ Le financement d'une partie du programme *Rénovation Québec* afin de favoriser la rénovation de nombreux bâtiments sur le territoire de Saint-Joseph-de-Sorel.

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers de l'année 2022 ont fait l'objet d'une vérification par la firme « Blais & Associés, SENC ». Cette firme a confirmé que les états financiers consolidés donnaient une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel au 31 décembre 2022 et que cette dernière respectait les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

En résumé, le conseil municipal a su poursuivre, en 2022, son objectif d'administrer notre Ville sagement. Mon intention, appuyé par le conseil municipal, demeure la même en 2023; soit d'offrir, grâce à l'amélioration constante des services offerts à la population, un environnement et des infrastructures municipales conférant un milieu de vie des plus enviables, tout en préservant une situation financière des plus saines dans l'intérêt des Saint-Josephois et des Saint-Josephoises d'aujourd'hui et de demain.



Vincent Deguise
Maire